

Commission de Suivi de Site

Sud Grenoblois

Compte-rendu de la réunion du 10 octobre 2022

à 16h00 sur le site de Framatome – Jarrie avec la participation de :

Représentants des administrations publiques

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne
Rhône-Alpes

M. Boris VALLAT
Responsable du pôle risques technologiques

Mme Nathalie CAJON
Assistante administrative chargée d'affaires ICPE
SEVESO

Préfecture de l'Isère

Mme Eléonore LACROIX
Secrétaire générale

Service Départemental d'Incendie et de Secours
(SDIS)

Capitaine Thomas CREQUIS
Chef de service

Représentants des exploitants

ARKEMA

M. Gilles CARRAZ
Directeur

FRAMATOME

M. Thibault MATHIEU
Responsable QHSE

SUEZ RR IWS – Chemical France

Mme Claire ALONSO
Directrice

VENCOREX

M. Patrick POUCHOT
Responsable communication

UMICORE

M. Benjamin SCHMOKER
Directeur général

M. Julien ROSSIER
Coordinateur HSSE

Représentants des collectivités territoriales

Commune de Jarrie

M. Raphael GUERRERO
Maire

Commune de Le-Pont-de-Claix

M. Sam TOSCANO
1^{er} adjoint au Maire

Représentants des associations de protection de l'environnement et riverains

Collège « Le Clos Jouvin »

M. David CANDELON
Principal

Association des riverains AR2PC

M. Hubert PETITCOLAS
Adhérent

Riveraine

Mme Michèle BENOIS
Riveraine

CIVIPOLE

Mme Dominique TATUR

Représentants des salariés

FRAMATOME

Mme Valérie FELT
Rapporteur CSE

Personnes invitées

Groupe SOLVAY

M. Mathias BROQUAIRE
Directeur de projet

Seqens-Novacid

M. Olivier GAUGUIER
Directeur

Conseil municipal de la Jarrie

Mme Yolande FORNIER
Conseillère municipale

Compte rendu de la réunion

1. Ouverture de la réunion

M. Caetano accueille les participants et indique que la CSS sera suivie d'une visite de chantier de la nouvelle station de traitement des eaux du site de Framatome. Mme Lacroix et M. Vallat rappellent les objectifs des réunions de commission de suivi de site Sud Grenoblois. Ces temps d'échanges permettent de suivre la vie des sites industriels à risques. Il s'agit de partager la connaissance du risque pour vivre avec. A ce titre, la journée de la résilience a lieu le 13 octobre 2022 avec des manifestations en Isère.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 septembre 2019

En l'absence de remarques, le compte-rendu est approuvé.

3. Présentation de la société FRAMATOME

M. Caetano présente la société Framatome, concepteur, installateur, fabricant et mainteneur de la chaudière nucléaire. La société emploie 15 000 personnes dans le monde sur 66 sites, dont 280 à Jarrie (sans compter l'intervention de 80 à 120 entreprises extérieures).

La filière du combustible représente 13 sites dont celui de Jarrie qui reçoit la zircone qui va être purifiée grâce à un process par distillation extractive en continu.

Trois produits sont fabriqués sur le site de Jarrie :

- Le zirconium, transparent aux neutrons, résistant mécaniquement, il s'agit de la première barrière dans la centrale nucléaire.
- L'hafnium complètement opaque aux neutrons pour réguler la réaction dans le réacteur.
- Des oxydes et sels, vendus comme réactifs chimiques. Ils sont également utilisés dans les industries pharmaceutique, médicale et électronique.

Le process de fabrication ainsi que la destination de ces produits sont exposés.

Le site de Jarrie a une capacité de production de 1 600 tonnes. Des arrêts réguliers sont prévus toutes les 14 semaines. Le site est triplement certifié.

Bilan du système de gestion de la sécurité

4 événements majeurs :

- Un départ de feu sur un équipement au nord du site, circonscrit à l'atelier et sans conséquence sur l'environnement (novembre 2020)
- Un départ de feu sur l'oxydeur stoppé par les équipes postées (juillet 2021).
- Une fuite en phase gazeuse sur un condenseur ayant déclenché le POI (août 2022)
- Une fuite de solvant ayant déclenché le POI (octobre 2022)

4 exercices POI ont lieu par an sur l'ensemble des installations du site. Les thématiques des exercices des trois dernières années sont présentées (attaque cyber, incendie sur le kroll, fuites sur des canalisations de transport, départ de feu sur l'atelier zirconium...).

Des formations réglementaires et spécifiques sur les risques chimiques, la sécurité nucléaire, les risques majeurs et les MMR (mesures de maîtrise des risques) sont dispensées.

M. Mathieu présente l'activité du site autour des analyses de risques ainsi que les modifications faites sur les installations.

Il rappelle que le site fait l'objet d'audits internes (y compris sur les activités de sous-traitances) et d'inspections conduites par la DREAL. 8 inspections ont eu lieu depuis la dernière CSS :

- Décembre 2019 : effluents liquides
- Mars 2020 : rejets aqueux, aire de lavage, oxydeur
- Mai 2021 : étude de dangers, EDD Hafnium
- Juin 2021 : EDD Kroll / TSV / Fusion
- Février 2022 : EDD Carbochloration / TEGC
- Mai 2022 : oxycoupage et POI
- Août 2022 : production d'oxydes
- Octobre 2022 : gestion des déchets dangereux / Noir de carbone / Fluide caloporteur

L'activité du site a nécessité des correspondances avec les autorités et des arrêtés préfectoraux complémentaires (APC) :

- Août 2020 : lettre relative à la déclaration de modification non substantielle pour l'oxydeur et l'aire de lavage
- Avril 2021 : APC relatif à la rénovation de l'outil de traitement des effluents aqueux
- Juillet 2021 : APC portant sur la gestion des situations incidentelles ou accidentelles des établissements Seveso seuil haut
- Mars 2022 : APC relatif aux conclusions de l'instruction des EDD Kroll / Fusion / TSV

Les principales actions entre 2019 et 2022

- De nombreuses actions relatives aux études de dangers (cf. support de présentation – page 14)
- Changement des groupes de pompage sur les fours de traitement sous vide (300k€)
- Finalisation de la mise en place des détections incendie (325 k€)
- Investissements réalisés (300 k€) sur la protection du site (clôture et vidéosurveillance)
- Programme top killer
- Enfin, en 2022 : le 13^{ème} four kroll

La courbe d'accidentologie du site est en amélioration (plus d'accident avec arrêt – 15 passages à l'infirmerie pour les salariés et autant pour les entreprises extérieures).

Présentation du projet Aquae 2020 – 2023 (cf. visite de site)

14 millions d'euros sont consacrés au revamping des stations de traitement des effluents.

Il s'agit de refaire un nouveau bassin de confinement des eaux d'extinction incendie avec 4 bassins de lissage connectés aux fosses qui récoltent les effluents.

2 transformateurs ont été refaits, ainsi qu'une passerelle pour l'accès aux bassins de lissage avec la mise en place d'agitateur, de racks. La mise en route des bassins de lissage est prévue en fin année.

Question des participants :

- Comment arrivent les matières premières sur le site et partent les produits finis ?
Les matières premières arrivent par camions et rack (avec un site voisin) et les produits finis partent par camion. L'activité de transport est relativement faible : 2 camions par semaine pour les produits finis et moins d'un camion par jour pour les entrées.
- Quelle est la vocation du projet Aquae ?

Être en capacité de respecter les normes de rejet et de mieux dimensionner l'outils de traitement. Les bassins permettent de lisser les effluents en fonction de leurs origines sur le site.

- Quels sont les produits rejetés dans l'eau ?
Environ 50 types de mesures sont réalisées quotidiennement, 1 500 mesures sont effectuées par mois sur trois points différents en sortie des deux stations de traitement et rejets du canal. Ces mesures sont transmises à la DREAL et des contrôles inopinés sont réalisés.

4. Présentation de la société ARKEMA

L'usine de Jarrie (340 personnes et une centaine de sous-traitants), site historique construit en 1916 pour produire du chlore et des dérivés chlorés, s'est diversifiée autour de trois grandes activités :

- Chlorochimie : production de chlore, soude et dérivés chlorés
- Chlorate : blanchiment de la pâte à papier
- Perchlorate : activité aérospatiale (boosteur de fusées)

Le site comporte également une unité oxygénée pour la fabrication d'eau oxygénée. Ce produit a été classé par l'ONU d'intérêt écologique majeur. Outre ces produits, le site génère de l'hydrogène décarbone.

En termes de volume : 400 000 tonnes de produits sortent de l'usine par an via une desserte en train et 45 camions par jour.

Bilan du système de gestion de la sécurité

Principaux investissements HSE – hygiène, sécurité, environnement

- Réduction des rejets chlorate (ils diminuent en permanence et sont encadrés par un arrêté préfectoral)
- Mesures de MMR suite aux révisions des EDD de divers ateliers
- Aménagement de postes de chargement
- Programme d'intégrité mécanique
- Etude séisme (étude réglementaire avec plan de mise en conformité à échéance 2032)
- Excavation des dalles pour la remédiation mercure
- Pilote de démercurisation des eaux de la nappe

Activité de contrôle

Des contrôles internes sont réalisés en lien avec les certifications ISO 14001/ISO 900, OHSAS 18001 et ISO 50001. Les comptes rendus d'incidents permettent aussi de progresser.

Environ 10 inspections DREAL sont réalisées par an.

Formation, exercices et entraînement

- Des exercices internes auxquels l'ensemble des acteurs de la plateforme participent
- Un exercice POI par mois
- Entraînements avec le SDIS
- Formations sécurité (extincteurs, secourisme, échafaudages, port du harnais de sécurité...)

Mise en œuvre de la communication à chaud : 3 événements

- Départ de feu de cheminée au laboratoire (chaudière)
- Fuite dans l'atelier méthyl qui se trouve en bordure de route (acide chlorhydrique)
- Départ de feu sur calorifuge

Cette démarche « communication à chaud » vise à informer le plus rapidement possible la société civile lors de la survenue d'un incident visible, même mineur, sur un site industriel.

Arrêtés préfectoraux

- Alimentation du réseau hydrogène depuis pipe Air Liquide Pont-de-Claix
- Remplacement de la tuyauterie d'alimentation gaz naturel de la nouvelle unité de cogénération
- Mise en œuvre de la vidéosurveillance
- Mise en demeure encadrant le délai d'implantation d'un pilote de traitement des eaux mercurielles par pompage cible.

Projet de mise en place d'une unité de synthèse d'HCl

L'objectif permanent est de diminuer la quantité de produit stockés sur le site.

Un atelier javel avec beaucoup de stockage a été rationalisé.

Démarrage de l'unité de production d'HCl gaz.

2025 : projet de mise en place d'une unité de fabrication d'hydrogène vert par électrolyse via des électrons issus des énergies renouvelables.

Enfin, Arkema a le projet d'installer 5 hectares de panneaux photovoltaïques.

Questions des participants :

- Demande de précisions sur la barrière hydraulique : pour assurer le confinement hydraulique du site, Arkema a décidé, avec le BRGM de comprendre la géologie du site pour identifier les pollutions historiques et s'assurer que ce qui est à l'intérieur ne part pas à l'extérieur.
- Les chlorate et perchlorates ne viennent pas tous d'Arkema (d'autres sources potentielles). Pour l'instant, les teneurs sont extrêmement faibles, aux limites de détection. Les seuils de rejets sont largement respectés. Les discussions sont en cours avec la Métropole.
- Demande de précisions sur le cassage de dalles pour traiter le mercure : une ancienne électrolyse mercure était présente sur le site (ce mercure métal dans le sol ne participe pas à la pollution de la nappe). Quand l'électrolyse a été arrêtée, une dalle a été posée sur son emplacement pour des raisons sanitaires afin de stopper les émissions de vapeur mercuriel en attendant de traiter le sujet. Il a donc été nécessaire d'identifier les terres mercurielles, de casser la dalle et d'extraire le mercure et de poser une nouvelle couverture. Ces déchets ultimes sont traités ou envoyés en Allemagne. Il s'agit d'une opération importante (2,5 millions d'euros) pour extraire la grande majorité de mercure sur le site.

5. Présentation de la société VENCOREX

Vencorex est la plus importante société de la plateforme de Pont-de-Claix (plus de 400 personnes) avec une électrolyse pour fabriquer du chlore, nécessaire pour la fabrication de polymères retrouvés notamment dans des revêtements adhésifs.

Actualité 2020 – 2022

L'objectif de Vencorex est de poursuivre le développement durable de ses activités dans un contexte

toujours plus complexe (crise COVID, difficultés d'approvisionnement, flambée des prix de l'énergie...). Les priorités de l'entreprise sont de développer les compétences des équipes, notamment en matière de HSE, d'améliorer les procédés de fabrication en réduisant les consommations énergétiques. Les projets visent à renforcer ses positions commerciales sur les isocyanates et décarboner son mix énergétique (diminution des consommations de gaz).

Actions pour la prévention et la maîtrise des risques

Plus de 11 M€ d'investissements :

- Arrêt technique réglementaire printemps 2022 pour améliorer la sécurité et l'environnement (tous les 3 ans)
- Protection incendie magasin - *projection d'un film court sur la simulation d'un incendie et le déclenchement des mousses haut foisonnement*
- Réseau ferroviaire, réseaux enterrés, routes, racks
- Etudes et améliorations « risque séisme »
- Amélioration de la sûreté du site (clôtures, caméras...)
- Protection canalisation HCl (chlorure d'hydrogène)
- Nouveaux équipements sapeurs-pompier

Tests et plans de secours :

- Un exercice POI mensuel est réalisé : simulations avec mise en place des cellules de crise et déploiement des moyens internes, dont un scénario « grande ampleur » annuel avec le SDIS
- Test hebdomadaire du système d'alerte gaz et des réseaux de communication

Les dispositions réglementaires et les contrôles réalisés en 2021 sont présentés. 7 inspections de la DREAL ont été organisées, notamment sur les MMR.

Vencorex dispose d'un service inspection interne reconnu par la DREAL qui permet notamment d'espacer la périodicité des grands arrêts réglementaires grâce à des inspections préventives.

Evénements en 2021

1^{er} juin 2021 : déclenchement du POI suite à une fuite de chlore dans l'atelier compression chlore. L'incident a été maîtrisé et contenu à l'intérieur du site.

Deux incidents mineurs perçus de l'extérieur ont nécessité l'application de la démarche « communication à chaud ». Un message a donc été transmis aux interlocuteurs extérieurs, notamment les mairies et la presse locale.

Par ailleurs, l'entreprise contribue à la communication sur les risques industriels majeurs en ayant participé par exemple en octobre 2021 à l'opération « Alerte à Pont-de-Claix ».

Le PPRT de Pont-de-Claix a été un sujet majeur ces dernières années avec la mise en place de la nouvelle électrolyse qui a permis de réduire fortement les zones de risque (voir cartographie et calendrier du PPRT dans le support de présentation joint). 1 444 logements sont concernés par les obligations de travaux. Les propriétaires sont accompagnés par le programme multipartenaires « Sécur'habitat » qui vise à favoriser la réalisation des travaux de protection chez les riverains (information, diagnostic, accompagnement, financement, contrôles...). A ce jour, plus de 300 logements sont engagés dans la démarche.

Questions et remarques des participants :

- A la demande d'un participant, il est précisé que le dispositif qui encadre les travaux dans les logements prendra fin en 2026.

- Un représentant associatif confirme que l'accompagnement par le dispositif Sécur'habitat est très important pour les riverains.
- Des précisions sont apportées sur les contrats longs termes qui protègent les variations des prix de l'énergie.
- A la demande d'un participant, il est indiqué que l'épisode de canicule connu cet été a été sans conséquence sur les activités et conditions de travail des salariés de Vencorex.
- Un riverain fait remarquer que la loi Bachelot, dite « loi Risques » de 2003, relative à la prévention des risques technologiques, a nécessité plus de 20 ans pour être appliquée compte tenu de sa complexité.

6. Présentation de SUEZ RR IWS

Mme ALONSO présente la plateforme d'incinération (usine de traitement de déchets dangereux liquides à haute température). Le site bénéficie d'un système de récupération de chaleur permettant une valorisation énergétique et une valorisation matière grâce à la récupération d'acide chlorhydrique utilisé pour la neutralisation des eaux de la plateforme de Pont-de-Claix.

Le site en quelques chiffres :

- 2 lignes d'incinération distinctes permettant une continuité de services
- Traitement de plus de 80 000 tonnes de déchets dangereux liquides ou gazeux par an
- Station d'épuration d'une capacité de 12 m³/h
- Production de 260 000 tonnes de vapeur par an
- 48 collaborateurs
- Certifications ISO 9001, ISO 14001 ISO 45000, MASE

Le process d'incinération est présenté.

L'usine reçoit des déchets par la route (70%) et par la voie ferrée (30%), avec deux dessertes par jour. Dès réception, la conformité réglementaire des déchets est vérifiée (provenance, composition, conformité analytique avec un échantillonnage...).

Le site dispose de 5 bacs de stockage : déchets chlorés, solvants (2 bacs), déchets aqueux (2 bacs), Le traitement des fumées représente la plus grosse partie de l'installation.

Objectifs prioritaires

La santé et la sécurité sont au cœur des priorités de la plateforme avec un service médical sur place, une caserne de pompiers. On note deux accidents sans arrêt (le risque principal est la projection). Il n'y a pas eu d'accident avec arrêt depuis 2019.

- Risques industriels : pas d'évènement industriel depuis 2017
- Moyens de secours : un exercice POI par mois
- Réexamen de l'étude de dangers en 2021, la mise à jour sera remise à la DREAL fin 2022.

Les trois principales réalisations ces deux dernières années

- Revamping du SNCC : remplacement du système contrôle commande (pendant 3 ans)
- Mise en place de silencieux : lors du confinement, des plaintes de riverains ont été exprimées. Des campagnes ont été réalisées pour trouver l'origine du bruit. Des silencieux ont été installés sur les ventilateurs de tirage. Leur efficacité a été confirmée en octobre 2021.
- Remplacement des électrofiltres (amélioration du traitement des fumées).

Les trois principaux projets en cours

- Projet d'optimisation des capacités de stockage avec la construction d'un bac pour les déchets solvants intégrant les dernières évolutions techniques (en attente d'autorisation suite à enquête publique).
- Projet MIST qui vise à réduire le risque incendie (renforcement de la détection et protection)
- Bref incinération : réalisation d'un dossier de réexamen au regard des meilleures techniques disponibles qui seront appliquées en décembre 2023. Trois actions sont en cours :
 - La mise en place d'analyseurs mercure en cheminée
 - Le suivi des rejets lors de phases transitoires
 - La mise en conformité des installations afin de respecter les nouveaux seuils de rejets

Questions des participants :

- Quelle est la proportion de déchets provenant de la plateforme ?
8% et le reste vient de l'extérieur.
- Quelle est la proportion de déchets réutilisés sur la plateforme ?
Aujourd'hui, on ne produit quasiment pas de déchets.
20% de l'acide chlorhydrique produit est valorisé sur la plateforme.
- Que deviennent les déchets et effluents de la station d'épuration ?
Ils sont transportés dans un centre de stockage de déchets ultimes.
- Un participant approuve l'intérêt des études réalisées sur le bruit. Mme Alonso ajoute que le bruit ne fait que diminuer. Tous les ans, des analyses réglementaires sont réalisées avec différents points de mesure (nuit et jour).

7. Présentation de la société UMICORE

UMICORE produit des poudres métalliques très fines, utilisées essentiellement dans l'industrie de l'outillage et de l'automobile. Le site grenoblois emploie 100 personnes pour 1 000 tonnes de poudre produites par an. Il est classé Seveso seuil haut compte tenu du stockage des poudres (cobalt...).

Activité en 2022

95% de la production est exportée en dehors de la France. L'activité est ralentie à cause des incertitudes économiques et de la hausse des prix.

Lancement de la politique groupe : « let's go for zero »

- 0 émissions de gaz à effet de serre
- 0 accident
- 0 exposition du personnel à des substances dangereuses
- Diversité et inclusion

Amélioration de la performance environnementale

- Gaz naturel : baisse de 20% des consommations
- CO2 : baisse de 15% des consommations
- Réfection d'un four de carburation

Réalisations et chantiers 2022

Maîtrise des situations d'urgence :

- 2 à 3 exercices POI par an ainsi que des exercices spécifiques (2 par mois)
- Installation et essai mensuel d'une sirène PPI
- Mise en œuvre de la démarche de sécurité industrielle propre à UMICORE
- Mise en place d'un plan de premières mesures dans l'environnement suite à un arrêté préfectoral complémentaire

Maîtrise du risque hydrogène

- Réfection complète du gazomètre : outil central de la sécurité industrielle du site (permet de faire face à une coupure d'électricité)
- Ajout d'extracteurs de toiture sur les ateliers

Maîtrise du risque gaz naturel

- Suppression totale du gaz naturel sur l'ensemble des fours de carburation permettant de supprimer un cercle de danger et réduire sa consommation

Maîtrise du risque acide chlorhydrique

- Remplacement de la structure des pompes d'alimentation en acide chlorhydrique des ateliers

Maîtrise du risque incendie

- Déploiement de détecteurs de température sur les installations de dépoussiérage
- Mise en place de détection température sur le magasin de stockage par caméra thermique
- Création d'un réseau d'eau d'extinction

Les projets en cours et à venir

Maîtrise du risque hydrogène

- Etude de la faisabilité d'une production in situ d'hydrogène et d'oxygène permettant une production décarbonée et une réduction des dangers

Maîtrise du risque incendie

- Echanges avec la ville de Grenoble sur les possibilités de sécuriser la rue André Sibellas qui longe le site

Performance énergétique

- Mise en place d'un système de refroidissement adiabatique et d'une récupération d'énergie à partir de la production d'air comprimé
- Réduction des consommations électriques et consommations d'eau

Il n'y a pas eu d'incident important ces deux dernières années. Des inspections DREAL ont été organisées sur des sujets chroniques et accidentels. D'autres inspections sont prévues fin 2022.

Questions des participants

- A la demande d'un participant, il est précisé que les 1ères mesures dans l'environnement sont réglementaires.
- Comment les émissions de poussières sont-elles contrôlées ? avec des filtres classiques
- Maintenant que l'entreprise dispose d'un PPI, est-ce qu'une plaquette d'information spécifique est disponible ?

UMICORE a participé à la campagne d'information sur les risques majeurs (campagne quinquennale, la prochaine aura lieu en 2023). Une plaquette « Les bons réflexes » est distribuée en boîtes aux lettres, avec un focus propre à chaque industriel. Par ailleurs, des

réunions publiques ont été organisées par la ville de Grenoble. L'exploitant regrette une faible participation.

- A quelle échéance on pourra savoir si vous pouvez vous passer du cobalt ?
Il s'agit d'une transition longue, environ 10/15 ans pour la partie outils diamantés.

8. Présentation du projet Rodéo de la société Solvay

Il s'agit de traiter l'ancienne décharge ouest de la plateforme de Pont-de-Claix (exploitée entre 1956 et 1979), construite avec les normes de l'époque. Il y a plusieurs cellules avec des déchets issus des productions de cette époque qui ont des impacts sur les eaux souterraines.

Le groupe Solvay souhaite traiter cette décharge pour améliorer la qualité des eaux souterraines

Des études ont été réalisées entre 2015 et 2018 pour caractériser la décharge, identifier un traitement innovant. Suites aux très bons résultats des essais, le traitement va être réalisé sur trois cellules en contact avec les eaux souterraines. M. Broquaire présente le principe du traitement (cf. support de présentation) et les mesures mises en place pour gérer les nuisances (surveillance atmosphérique pour positionner différents systèmes d'alerte, travail sous tente avec aspiration des gaz, traitement sur charbon actif, mesure des rejets en continu).

Ce projet démarrera début 2023, pour une durée de 36 mois. Il représente un investissement de 20 millions d'euros.

Questions des participants :

- Quelle est la profondeur de la nappe à cet endroit-là ?
La nappe est à 10 mètres de profondeur. La géologie est très complexe. L'objectif est de remplir la porosité du sol et que ça ne bouge pas.
- Que signifient les eaux météoriques ?
Il s'agit des eaux de pluie. Le but de la bâche est d'empêcher les eaux de pluies, propres, de pénétrer. Il y aura une surveillance en aval de la décharge réhabilitée.
- Lors du pilote, des nuisances sonores ont été constatées ; qu'avez-vous envisagé pour les réduire ?
Il s'agit des klaxons de recul qui sont obligatoires. Il a été demandé d'équiper les camions d'un klaxon dit « cri du Lynx », avec un bruit plus sourd. Cette mesure a été appliquée sur un autre chantier en région parisienne (zone urbaine) et aucune plainte n'a été exprimée.
Certains éléments de l'installation seront visibles. Les riverains verront les tentes, un mat de 25 mètres de hauteur, les silos de malaxage pour mélanger la matière première.
L'objectif est de végétaliser autant que possible et mettre en place des éléments qui puissent favoriser la biodiversité.

Il est précisé qu'une réunion publique sera organisée en fin d'année pour expliquer le projet aux riverains.

M. Vallat précise que ce projet est encadré par un arrêté préfectoral qui définit les objectifs de dépollution, les prescriptions pour réduire les nuisances (bruit, odeurs...).

9. Présentation de la DREAL

M. Vallat rappelle les missions de l'inspection : instruire, prescrire, contrôler

- Instruire les demandes nouvelles ou les modifications d'installations existantes

- Proposer les arrêtés préfectoraux d'autorisation ou prescriptions complémentaires
- Effectuer les réexamens périodiques des autorisations (études de dangers...)
- Contrôler les sites, gérer les plaintes et les accidents
- Contribuer à la maîtrise de l'urbanisme autour des sites industriels (PPRT notamment)
- Mettre en sécurité les anciens sites industriels

L'objectif est de s'assurer que l'activité industrielle s'inscrit dans le respect de l'environnement et des personnes.

L'unité départementale gère 600 établissements avec 4 plateformes chimiques, 34 sites Seveso seuil haut. Une centaine d'inspections par an sont réalisées sur les sites SEVESO.

Les instructions sur les projets

- Incinérateur Suez : augmentation de stockage des déchets liquides
- Vencorex : augmentation de la production Tolonate / baisse teneur en isocyanate
- Arkema : tuyauterie hydrogène alimentant Rubis
- Une dizaine de réexamens d'études de dangers (révisées tous les 5 ans)

Autres instructions

- Deux réexamens des autorisations des émissions industrielles (IED) pour l'incinérateur Suez et Solvay energy services. Il s'agit de vérifier les niveaux d'émissions en accord avec les meilleures techniques disponibles.
- Cessation du site- sols pollués :
 - Mise en sécurité du site Extractive
 - Remédiation de la décharge Ouest de Pont de Claix (projet Rodeo)
 - Traitement de la pollution au mercure liée aux anciennes cellules d'électrolyse

Les contrôles sur les sites industriels : des thématiques récurrentes :

- Contrôle des autosurveillances dans l'eau et dans l'air
- Contrôle de la mise en place, de l'efficacité et de la maintenance des maîtrises des risques
- Conformité des installations aux dossiers déposés

Les contrôles sur les sites industriels : des thématiques spécifiques

- Sous-traitance dans les installations Seveso (management de la sécurité lors des opérations de maintenance)
- Cessation de site, surveillance environnementale
- Action 100 mètres autour des sites Seveso seuil haut (action terminée) afin de vérifier l'absence d'effets dominos (suite à l'accident Lubrizol)

Sur le périmètre de la CSS, 47 inspections et 16 contrôles inopinés ont été réalisés en 2021 et 2022.

En conclusion, la situation environnementale et réglementaire est globalement bonne sur les installations en activité du périmètre de la CSS ces deux dernières années.

La DREAL note cependant quelques points d'attention :

- Gestion des sols et des terres pollués / déconstruction et mise en sécurité d'anciennes unités de la plateforme de Pont de Claix
- Arkema : amélioration de l'efficacité du pilote de dépollution des eaux mercurielles – Gestion des eaux dans le cadre du réexamen « IED »
- Framatome : mise en service de la nouvelle STEP- amélioration des rejets aqueux

Les orientations de l'inspection

Axe 1 : améliorer la prévention des risques industriels

- Renforcement des contrôles bordant les sites Seveso (action 100 mètres) pour vérifier l'absence d'effets dominos (action achevée)
- Renforcement de la prévention des incendies dans les stockages de liquides inflammables et les entrepôts de matières combustibles
- Mise en conformité au risque séisme (problématique importante sur ce territoire)

Axe 2 : anticiper et améliorer la gestion d'un accident (cf. accident Lubrizol)

- Mise à disposition rapide, de la quantité et de la nature des substances stockées
- Lister les produits toxiques et odorants susceptibles d'être émis, ainsi que les produits de décompositions

Axe 3 : améliorer le suivi et les conséquences sanitaires et environnementales

Le contenu des POI doit inclure l'organisation permettant :

- la disponibilité d'équipements pour mener les premiers prélèvements environnementaux en cas d'incident
- les opérations de nettoyage et de remise en état après un accident majeur

Axe 4 : renforcer les contrôles et se doter de moyens adéquates

- Augmenter le nombre d'inspection
- Tester les POI aux heures non ouvrées
- Créer un bureau d'enquête accident (BEA) émanant du Ministère pour connaître les causes profondes d'un accident majeur

Questions et remarques des participants :

- Un participant évoque un problème de camions pouvant transporter des matières dangereuses stationnés à côté de la direction des impôts le long de la rocade. Umicore et la municipalité seront contactés afin de vérifier si le sujet a été traité.
- Pourquoi le projet Extractive n'a pas fonctionné ?
La société n'a pas réussi à passer de laboratoire à l'échelle industrielle.
- A la demande d'un participant, il est précisé qu'il n'y a pas de nouvelle installation prévue à ce jour sur la plateforme.
- Un participant regrette la faible fréquentation aux CSS. La DREAL est à l'écoute de toute suggestion pour améliorer la participation à ces rencontres.
- Les représentants des riverains suggèrent que des actions pédagogiques soient menées notamment auprès des scolaires, de l'enseignement technique, en lien avec l'institut des risques majeurs.
- Il est précisé que la composition de la CSS a été actualisée en 2021.

10. Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de nouvelle question, M. Vallat remercie les participants et lève la séance. Les échanges se poursuivent en marge de la réunion.